

Quelques points de syntaxe nécessaires à l'analyse de l'oral

Lisbonne (Portugal), 29 avril 1987

Centro de Linguística da Universidade de Lisboa

1. Introduction

Les quelques points d'analyse dont je voudrais parler sont en même temps des propositions pour justifier qu'une analyse syntaxique de l'oral est possible.

À bien y réfléchir il est étrange qu'on doive justifier aujourd'hui une telle entreprise, qui devrait aller de soi; et il serait intéressant de comprendre pourquoi nous ressentons qu'une telle justification est nécessaire.

Il faudrait faire un historique des idées linguistiques pour bien poser ce problème. Sans faire un historique que je ne pourrais pas mener à bien, je voudrais rappeler qu'il y a eu, il y a cinquante ans environ, de grandes révélations apportées par l'étude des langues parlées, au point que cela a modifié les concepts grammaticaux que l'on appliquait à l'analyse des langues. Or aujourd'hui, même si l'étude de l'oral est à la mode, cette étude a des difficultés à renouveler les concepts syntaxiques. Or il paraît surprenant qu'on puisse s'aventurer dans le territoire de nos langues parlées et en revenir avec les mêmes outils d'analyse qu'on avait avant d'y aller.

2. L'analyse de l'oral: bref aperçu historique

Vers les années 1920-1930, les structuralistes américains se sont lancés dans l'aventure des langues non écrites amérindiennes et en sont revenus triomphalement avec des résultats qu'ils ont proclamés très haut. Le discrédit actuel de ce structuralisme, a jeté le discrédit sur leurs concepts d'analyse. La grammaire générative en est partiellement responsable. Notre attitude devant les langues exotiques aussi: ce qui est bon pour ces langues d'un monde sans écriture n'aurait pas d'analogie dans nos langues de culture.

On peut rappeler certains points. Contrairement à ce que soutenait Humbolt, on ne peut pas considérer qu'il y a des rapports grammaticaux fondamentaux indiqués dans les langues à flexion comme le grec et le latin: tels que le passif, le rapport de possession, la division en temps et modes du verbe, et d'autres rapports grammaticaux accessoires comme dans ces langues d'indiens qui conjuguent en tenant compte des repères d'espace

comme de temps. Bloomfield, Sapir, Whorf ont combattu contre cet ethnocentrisme des conceptions grammaticales, et l'inertie des concepts. Ils ont aussi insisté sur le fait que la grammaire – particulièrement la syntaxe – était une connaissance collective qui se diffusait sans école et sans écriture; allant jusqu'à dire que la syntaxe était le bien social le plus démocratiquement partagé. C'est sur ces structures, reconstituées par une analyse interne de ces langues parlées, qu'ils fondaient leurs notions d'analyse structurale.

Cette démonstration a eu jusqu'aux années 80 peu d'effets sur l'analyse de nos langues parlées. Pourtant l'étude de l'oralité a occupé une place importante. Cela a pris du temps: Labov s'étonne qu'on n'ait pas profité dès 1930 de l'invention du magnétophone. Il faudra attendre les années 1960. Il y a eu quantité de publications, et des disciplines nouvelles sont nées de là, comme l'analyse interactionnelle par exemple. Fallait-il encore justifier qu'une analyse syntaxique de l'oral est une chose sérieuse? En fait oui, et j'y vois trois raisons majeures.

- 1) La notion même de langue française parlée a conservé une connotation péjorative: on entend presque toujours par là du français populaire (sans dire quel est le peuple, nécessairement un peuple canaille, qui parle un français familier, non normatif, spontané, etc. Bref notre territoire interne de langue primitive et exotique). Il suffit de voir la bibliographie des études qui portent ce titre¹.)
- 2) L'influence de la grammaire transformationnelle a discrédité pendant longtemps les analyses fondées sur des recueils de données, particulièrement sur des corpus. Au point que les linguistes étiquetés comme des linguistes "data oriented" ont été suspectés de manquer au sérieux scientifique. Une antinomie entre démarche scientifique et utilisation de données "réelles"; le concept de données idéalisées.
- 3) Les études portant sur la langue parlée ont surtout été orientées du côté des utilisations de la langue – des discours – étude de la parole au sens saussurien: sociolinguistique, étude des conversations, relations de pouvoir par le langage, position des sujets dans la parole échangée. Peu d'études ont porté sur la langue elle-même, ou alors avec les mêmes outils d'analyse que pour la langue écrite: mêmes conceptions de la phrase, de la subordination, de la détermination etc. de sorte que la production parlée sort toujours déficitaire de cet examen; c'est fait comme la langue écrite, mais avec moins de relatifs, moins de marques morphologiques, plus de topicalisations, plus de dislocations, et beaucoup de phrases inachevées. Le déficit est justifié par une sorte de laxisme fondamental attribué à la nature de l'oral: on pourrait se permettre quantité d'approximations, dans la mesure où

¹

NA: On trouve cette bibliographie dans le livre écrit avec Colette Jeanjean et paru en 1987.

l'on s'appuie sur la situation co-existante au discours, sur les gestes, et sur l'intonation – grande ressource magique, très souvent.

Ces caractérisations ont été exagérées du fait qu'on s'est souvent intéressé aux manifestations les plus liées à la spontanéité ou à la familiarité.

On peut dire que, à quelques exceptions près – Culioli – la prise en considération de l'oral n'a pas obligé à remettre en cause les principes de l'analyse syntaxique.

Cela rappelle l'attitude des grammairiens européens du XII^{ème}, dont parle Stefanini² devant les langues romanes vulgaires. Pierre Hélié explique qu'on peut analyser *Petrus currit*, avec les principes de la grammaire générale, mais pas *Pierre court* parce qu'on n'est même pas sûr de pouvoir l'écrire (et il l'écrit).

3. Nouvelles perspectives

Actuellement le débat est largement ouvert et l'on voit se dessiner de nouvelles perspectives. L'intérêt pour l'analyse de l'oral est d'ailleurs renouvelé par l'informatique, le dialogue homme-machine par exemple. On peut apercevoir des points critiques de discussion; entre autres sur la notion d'intuition de la langue, les notions de compétence et performance. On peut aussi voir un début d'accord sur les unités d'analyse comme la phrase dont les bases s'appuient sur une étude attentive de l'oral.

3.1 *L'intuition des formes grammaticales*

Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure notre intuition n'est pas déviée par les représentations écrites. Ce qui n'est pas écrit (ou pas analysé dans l'écrit) est souvent occulté. Nous avons tous l'expérience de ces locuteurs qui jurent ne jamais utiliser une tournure et qui l'utilisent pourtant. Deux exemples:

- dans les liaisons: nous avons une liaison non normative qui se développe dans les syntagmes nominaux pour marquer le pluriel par un /z/ là où aucune base graphique ne peut le soutenir

- (1) qu'est-ce que vous avez comme z arbres
- (2) les sud z américains

liaison fréquente, peu avouée.

- l'antéposition du complément, avec une intonation caractéristique

- (3) 10 ans il avait
- (4) un petit mouton il va m'acheter
- (5) comme ma femme elle le fait

² NA: Référence à l'article de Jean Stéfanini (1983): Approches historiques de la langue parlée. In: Recherches sur le français parlé, 5, 7-22.

(6) à Paris tu vas

Dans le domaine des régionalismes, c'est frappant. Tuailon montre bien la mauvaise perception qu'un Parisien peut avoir de deux traits régionaux du français régional de la zone franco-provençale:

(7) j'y aime pas j'y veux pas

(8) il a eu couruj'en ai eu mangé

Le parisien ne perçoit pas les morphèmes qu'il n'a pas. Il perçoit trop de sons (/y/ et /i/).

3.2 La notion de compétence

Elle est d'autant plus utile qu'on peut mieux la caractériser et la restreindre à son domaine spécifique. Or l'étude de l'oral permet de le faire.

Un locuteur natif connaît à sept ans l'essentiel de sa grammaire. Mais il y a des morceaux de cette grammaire qu'il ne connaît pas et qu'il acquerra – ou non – pendant sa vie d'adulte. En français le fonctionnement du relatif *dont* ne fait pas partie de la connaissance première. Si on demande à un adulte ce qu'il pense d'une phrase comme:

(9) c'est une femme dont les cheveux lui tombent sur les épaules

il hésitera beaucoup pour savoir si elle est bonne, et il aura besoin de consulter un ouvrage de grammaire. Ce *dont* ne fait pas partie de sa compétence native. Il est dans une connaissance seconde. On le trouve rarement à l'oral. On peut en dire autant pour le relatif *lequel*, pour la morphologie des passés simples, le pluriel des mots en *-als* comme *chevaux*, *brutaux*. Il ne paraît pas possible de mettre ces connaissances sur le même plan que celles qui régissent les relatives en *que*, *qui*, ou l'emploi des pronoms clitiques.

La notion de performance a été assez néfaste, dans la mesure où elle a été interprétée comme une maladresse dans la réalisation des connaissances de la langue: empêchements, limites de la mémoire, ratés, etc. Les "imperfections de l'oral" ont souvent été classées comme des ratés typiques de la performance, au point que certains linguistes trouvent particulièrement peu gratifiante cette production où s'accumulent les aléas de la performance – il suffit de voir la difficulté à lire des corpus de l'oralité. Or l'étude de la production orale permet de poser les choses tout autrement.

La production orale de la langue ne procède pas nécessairement selon un déroulement linéaire, directement analysable en syntagmes successifs. La production se fait comme dans un brouillon:

(10) répétitions

il cherche les les livres

(11) amorces / effacements

on avait fait les des maisonnettes

(12) anticipations

mon père est mort à neuf quand j'avais neuf ans

(13) synonymies lexicales

c'était mon neveu le fils de ma sœur

- (14) évaluations de l'énonciation ils mettaient des paniers oui des paniers
des paniers non des caisses
- (15) progression par bribes il prend le bleu non le rouge

Elles ne sont pas perçues par l'interlocuteur (cf. les psycho-linguistes). On les perçoit mal à la transcription. On ne peut pas les effacer sans supprimer les traces de l'élaboration: double dénomination, constellations, travail métalinguistique mêlé à l'énoncé, toutes activités confondues (erreurs et coordinations).

Multiplicité d'éclairages sur un même nœud syntaxique. Exemple d'actif et de passif:

- (16) ça a été imprimé comme ça on a imprimé ça
- (17) c'est un miroir qui réfléchit bien l'image est réfléchie

L'activité grammaticale dont témoigne ce type de production, avec les apparentes redondances, fournit quantité d'informations à la fois:

- 1) sur les divers paradigmes syntaxiques, non élagués
- 2) sur l'attitude des locuteurs devant les diverses manipulations grammaticales.

Les textes écrits, corrigés, relus, soumis à l'imprimeur, ne gardent généralement pas les traces de cette activité grammaticale. Contraires à nos habitudes de lecture, et choquantes par écrit, pas perçues comme choquantes à la perception à l'oral.

L'écrit: domaine privilégié d'étude grammaticale, pas de déchet.

3.3 *La phrase comme unité d'analyse*

La phrase est une réalité graphique qu'il est difficile de retrouver à l'oral. On l'a posée, la plupart du temps, à la façon de Chomsky, comme une unité axiomatique, et on l'a déclarée équivalente à la construction verbale.

La construction verbale est facile à délimiter: elle est fondée sur la catégorie de verbe et sur l'ensemble régi par le verbe – sujet et compléments. Mais sur la construction verbale à proprement parlée s'agglutinent des éléments qui ne sont pas construits par le verbe, et dont on ne peut pas prévoir l'expansion. On a souvent tenté de les appeler compléments de phrase, comme dans:

- (18) heureusement il n'est pas venu

(ou circonstances de l'énonciation). Mais ce ne sont pas des compléments aisément contrôlables, et ils peuvent proliférer:

- (19) moi ma fille heureusement les rideaux la couleur est plus jolie
- (20) les alpages maintenant il y a les troupeaux

On ne pourra pas trouver de limite supérieure qui permettrait de définir "phrase". Ce n'est donc pas une unité d'analyse satisfaisante. De toute façon, trois remarques:

- 1) Il est difficile de trouver des limites de phrases, pratiquement dans l'oral.
- 2) Dans la production orale, un ensemble de régulations fait qu'on arrive fort bien à regrouper les éléments.
- 3) On peut montrer sur le plan théorique qu'on peut se passer de *phrase*.

À part les constructions sur les catégories, comme verbe, nom, adjectif, d'autres sont fondées non pas sur des catégories grammaticales mais sur des configurations rudimentaires :

- | | | |
|------|--------------------------|-------------------------------------|
| (21) | les énumérations | |
| (22) | les groupements binaires | Paris bof
le soir plus de valise |
| (23) | les symétries | à malin malin et demi |

acrobatique de les ramener à des phrases verbales.

3.4. *Un point sur l'utilisation des corpus*

Pour l'étude de l'oralité, ou les défauts de notre intuition, l'intérêt spécifique de la production orale, le recours aux corpus paraît fondamental. Mais il est évident qu'il n'est pas souhaitable de s'y enfermer, pour trois types de raisons:

- 1) Le corpus ne fournit jamais tous les exemples souhaités. Exemple des emplois de *ni* (il ne connaît ni son père ni sa mère) rares, pas dans toutes les positions. Nécessaire d'extrapoler, de compléter.
- 2) La méthode d'analyse ne peut pas procéder par induction seulement. En partant des phénomènes constatés, elle permet d'induire certaines structures. Mais en sens inverse il est nécessaire de forger certaines hypothèses de structure et de venir les vérifier dans les données. Un travail sur l'oral ne condamne pas à rester le nez dans les phénomènes superficiels. Un exemple: la reconstitution des systèmes de valences verbales, avec hypothèses et vérification.
- 3) Le but de l'analyse n'est pas seulement d'inventorier l'oral, mais de renouveler les concepts pour pouvoir intégrer aussi bien l'oral que l'écrit, en tenant compte de leurs conditions de production spécifiques. Donc ce ne peut pas être une grammaire réservée à l'oral.

4. Conclusion

En respectant ce type d'exigences, un travail de syntaxe sur l'oral paraît avoir les garanties scientifiques nécessaires. Et il dépasse l'objet qui lui sert de départ.

L'existence à Lisbonne des données du Portugais Fondamental et la présence de chercheurs décidés à être exigeants font espérer que c'est un des endroits où s'établira la justification de ce type d'études.

Lettre d'invitation de Maria Antonia Mota



CENTRO DE LINGÜÍSTICA DA UNIVERSIDADE DE LISBOA

Avenida 5 de Outubro, 85-5.º e 6.º Tel. 76 71 10 / 73 27 53
1000 LISBOA — PORTUGAL

CONVITE

A Professora Claire Blanche-Benveniste, da Universidade de Aix-en-Provence, realiza uma Conferência subordinada ao tema "Quelques points de syntaxe nécessaires à l'analyse de l'oral" que terá lugar no Centro de Linguística da Universidade de Lisboa, no dia 29 de Abril de 1987, às 10h.

Lisboa, 3 de Abril de 1987

P' O Responsável da Linha de Acção

(Prof. Doutor João Malaca Casteleiro)

Maria Antonia Mota